

**COMMENT ACCOMPAGNER LES ANIMATEURS ET LES ELUS EN CHARGE DE  
LA JEUNESSE:  
L'EXEMPLE D'UNE RECHERCHE ACTION**

**Véronique Bordes**

Université de Toulouse 2 Le Mirail  
Département des Sciences de l'Éducation et de la Formation  
5 allée Antonio Machado  
31058 Toulouse Cedex 9  
vbordes@univ-tlse2.fr

---

**Mots-clés :** Recherche-action, Formation, animateurs, élus

**Résumé** Le constat de l'absence de la parole des jeunes dans les décisions politiques au niveau local est récurrent. Suite aux événements de l'automne 2005, une ville de la banlieue Nord de Paris a décidé d'organiser des assises pour sa jeunesse afin de proposer des espaces de parole, de débats et de rencontre entre les jeunes, les habitants, les professionnels de la ville et les élus. Après trois mois de fonctionnement, certains professionnels demandent à être accompagnés par un chercheur. L'élu à la jeunesse accepte. Commence alors pour le chercheur un premier temps d'observation et de recueil de données sur les mois écoulés. Puis, un contrat est passé entre les professionnels, les élus et le chercheur. Chaque événement va être observé par le chercheur pour pouvoir ensuite être mis en débat avec les professionnels et les élus qui le souhaitent.

---

Si, lorsque nous nous formons à la recherche, on nous dit que le choix de notre méthodologie de recueil de données est déterminé en fonction du terrain de recherche, dans la pratique, le choix est souvent guidé par la personnalité même du chercheur et par son inscription au sein d'un courant de pensée. Mais quelque soit le choix, la formation reste nécessaire.

## **1. Problématique**

Les sociologues de l'École de Chicago (Grafmeyer Y, Joseph I, 1984) ont contribué à développer des méthodes de recueil de données à partir d'observations, in situ, permettant d'être au plus près des réalités des terrains étudiés. Si au début, leur but était d'apporter des réponses à des problèmes sociaux, le travail des générations suivantes a donné un cadre théorique à ces approches de terrain.

Mes travaux de recherches trouvent leurs origines dans les questions des acteurs de terrain. L'approche socio-ethnographique m'a permis d'observer et d'analyser les situations rencontrées au fil de ma présence sur le terrain. Ces observations participantes m'ont amené à penser un retour de mes analyses vers le terrain. Cette forte présence in situ et ces relations tissées avec les acteurs des terrains observés m'ont conduit naturellement vers la recherche-action, méthodologie qui répond à mon envie de mettre à la disposition du terrain le travail de recherche. Cette conception particulière de la recherche n'est pas toujours comprise, certains pensant que la scientificité des travaux nécessite une posture distanciée par rapport au terrain. Pourtant, à quoi peut bien servir la recherche si ce n'est à créer du savoir et à le diffuser pour qu'il soit utile au plus grand nombre ? Partant de ce postulat, je développe depuis ces dernières années des travaux qui permettent de comprendre, d'analyser et de faire évoluer les pratiques des acteurs de terrain, l'observation participante et la recherche action me permettant un travail collaboratif avec les acteurs de terrain.

## **2. La recherche-action**

Dans un premier temps, nous tenterons de comprendre ce qu'est la recherche-action à partir des travaux existants comme ceux de Hugon et Seibel, Bataille ou Dubost.

"Il s'agit de recherches dans lesquelles il y a une action délibérée de transformation de la réalité ; recherches ayant un double objectif : transformer la réalité et produire des connaissances concernant ces transformations" (Hugon et Seibel, 1988, p.13). Une conception classique de la recherche-action consiste à penser que cette méthodologie nouvelle n'est qu'un prolongement de la recherche traditionnelle en Sciences sociales.

La recherche-action est un processus qui considère les acteurs sociaux comme des collaborateurs ayant identifiés des problèmes qu'ils veulent comprendre, analyser pour trouver des pistes de solution. Michel Bataille (1983) parle de boucle récursive entre recherche et action. Toute intervention de terrain ne s'inscrit donc pas dans un processus de recherche action. Pour qu'elle existe, la recherche action doit construire des dispositifs contractuels établissant une confrontation entre les logiques des différents partenaires qui restitue aux acteurs le sens de leurs actions (Hugon MA, Sibel C, 1988).

Si la recherche, de façon générale, oppose «engagement» et «science», «implication» et «réflexivité», la recherche action les associe en posant le postulat que pour comprendre une réalité, il faut participer à son changement. Nous sommes bien là dans un processus de connaissance (conscience) et transformation (mouvement). La parole des coopérateurs est prise en considération comme une « parole en acte », c'est-à-dire, une parole liée à un processus de transformation individuel et social.

Pour Dubost (1987), dans la recherche action, la relation entre le chercheur et l'organisation prend la forme d'une collaboration pour produire un nouveau processus qui sera le point de départ d'une nouvelle exploration des possibilités de développement futur.

Enfin, il semble important de préciser que d'après Lewin (1947), toute recherche est action, le chercheur développant des activités de raisonnement, de traitement d'information, d'enquête et/ou d'interactions avec les sujets. La recherche action est un processus permanent de résolution de problèmes dans une perspective d'apprentissage. La recherche « sans actions » maintiendrait son action hors du champ politique, administratif, social et/ou économique. On serait alors dans une production de « savoir pur ». Mais peut-on vraiment parler de non implication ?

## **3. Le corpus et les résultats**

En octobre 2006, sous l'impulsion du responsable du service solidarité de la ville, j'entame un travail avec le service de l'enfance et de la jeunesse de la ville.

La commande est d'accompagner le service jeunesse dans la mise en place des assises pour la jeunesse. Dans la réalité, les assises ont commencé depuis avril 2006 et ma présence est due à la volonté de certains professionnels et élus de la ville d'avoir un regard extérieur sur les actions engagées et une analyse sur les effets immédiats de ces actions pour pouvoir envisager un changement de pratiques.

J'ai donc été présente au quotidien d'octobre à décembre dans la ville où j'ai rencontré les différents acteurs de terrains, les élus et le public jeune.

Les premiers temps, j'ai observé ce qu'il se passait dans les réunions et lors des événements. La demande n'était pas encore une commande. En effet, si les professionnels qui m'avaient contacté souhaitaient ma présence pour garantir la présence d'un regard extérieur, rien n'était encore discuter sur ma posture et des actions éventuelles. Après ce temps d'observation et d'analyse de la situation avec une prise de connaissance de l'histoire de l'institution et de l'idée d'assises de la jeunesse, j'ai décidé de provoquer le passage de la demande à la commande. Cette dernière va émaner d'une négociation entre le commanditaire et l'intervenant (Ardoino, Dubost, 1980). Après discussion avec les professionnels et certains élus investis dans le projet, nous sommes convenus

que je serai présente lors de tous les événements et les réunions des différentes instances afin d'observer, mais aussi de provoquer une réflexion sur les actions au fur et à mesure de leur réalisation.

Ma première approche de terrain m'a permise de saisir la préoccupation des professionnels, mais aussi de certains élus face aux jeunes dont la parole n'était plus audible dans l'institution. Cette prise de conscience nécessitait de nouvelles pratiques collectives et une transformation des représentations autour de la jeunesse. L'implication du chercheur devait donc être totale auprès des acteurs de terrain pour un accompagnement répondant aux besoins locaux. Les acteurs, de leur côté, se disaient prêts à s'investir auprès du chercheur pour comprendre et participer au changement, même si souvent, le changement était perçu comme nécessaire chez les autres, mais pas forcément chez soi. Enfin, mon constat du peu de formation des professionnels et du manque de connaissances théoriques au regard d'une pratique débordante, m'a incité à proposer la mise en place d'une recherche action permettant une réflexion et la synergie entre transformation sociale et production de connaissances par l'émancipation des acteurs et la transformation des situations.

J'ai ainsi suivi un certain nombre d'actions et travaillé à partir de ces expériences avec les acteurs. La difficulté a été la diversité des situations, dans le sens où les acteurs n'étaient jamais tout à fait les mêmes et les situations variaient fortement dans leur contenu et leur déroulement. Enfin, j'ai travaillé avec un terrain constitué d'acteurs ayant envie de changer les pratiques, d'autres résistant à tout changement.

Je suis donc intervenue sur l'organisation générale des assises de la jeunesse et sur les événements qui les ont constitués.

Sur l'organisation générale, après chaque réunion de comité (d'organisation ou de suivi), nous avons fait le point sur l'intérêt d'une telle instance, sur son déroulement et sur ce qu'elle proposait. Les acteurs ont pris conscience de l'impossibilité de passer leur temps en réunion. Il a été décidé de planifier les réunions à l'avance, pour le temps des assises de la jeunesse, en rendant publique les dates et les lieux, de regrouper les différents comités en une seule instance plus disponible et plus efficace et de reposer les buts de ces assises pour trouver une cohérence à l'ensemble des actions menées. Ce travail de prise de conscience d'une nécessité de déterminer les rôles de chacun, permet aux acteurs de développer l'idée d'un coordinateur de l'événement. Dans ce cas, mes observations sur le contenu des réunions, sur la présence ou l'absence des participants et sur le degré d'efficacité dans la prise de décision, permettent aux acteurs d'accéder à une représentation de la situation dans laquelle ils jouent un rôle et qu'ils peuvent aborder, après coup, en prenant la distance nécessaire à une analyse constructive. Prendre conscience de leurs pratiques permet aux acteurs d'amorcer un changement, accompagné par le chercheur. Ces problèmes d'organisation, en lien direct avec des habitudes de pratiques professionnelles, se sont retrouvés au centre de nos interrogations tout au long des assises de la jeunesse.

Un autre exemple est la réunion publique sur les pratiques culturelles et sur les cultures urbaines. Cette soirée était organisée en deux temps. Un premier moment de présentation de pratique hip hop en lien avec des ateliers organisés dans la semaine précédente, puis une table ronde réunissant des acteurs du hip hop, des représentants institutionnels et un chercheur, expert en la matière. J'ai observé la soirée puis nous avons travaillé sur le déroulement, l'organisation et le résultat pour interroger les pratiques des acteurs. La table ronde était organisée pour un public jeune, nombreux dans la salle. Aucune fille autour de cette table, alors qu'elles étaient présentes et revendiquaient leur inscription dans cette culture. La composition de la table ronde renvoyait une image masculine. Nous avons donc travaillé avec les professionnels sur les représentations sociales et l'image que l'on souhaite renvoyer à la jeunesse de la ville. Les attaques les plus virulentes sont venues, ce soir là, des femmes. La mixité n'est pas naturelle dans les activités proposées en animation. Différentes raisons peuvent être avancées comme la forte présence, dans les quartiers populaires, de la culture maghrébine qui impose aux filles de ne pas apparaître dans l'espace public. Une autre explication vient des conditions même du développement des politiques en direction de la jeunesse en France. En effet, c'est dans les années 1981 que l'Etat, suite aux événements survenus dans le quartier des Minguettes dans l'été 1981, et face à la tension qui monte dans les quartiers populaires, va demander d'une part aux élus locaux de prendre en charge leur

jeunesse, et d'autre part, par ces actions de maintenir une certaine paix sociale. Le public visé alors, et très souvent encore aujourd'hui, est constitué de jeunes garçons issus de l'immigration et vivant dans les grands ensembles à la périphérie des grandes villes. Aujourd'hui, les animateurs ont à gérer les conséquences de ces décisions. En trente ans, les municipalités ont demandé aux professionnels en charge de la jeunesse de s'occuper des garçons trop souvent visibles dans l'espace public, donc potentiellement dangereux et en danger. Les filles, plus discrètes, moins visibles ne sont pas apparues comme des « délinquantes potentielles ». Aujourd'hui, les espaces pour la jeunesse tentent, pour la plupart, de s'ouvrir aux filles. Pourtant, souvent, les professionnels sont peu ou pas formés et ne saisissent pas les différences de fonctionnement des filles et des garçons, ce qui peut poser un problème dans l'accompagnement de la jeunesse.

Mon travail a donc été de sensibiliser les animateurs à l'histoire de l'encadrement de la jeunesse. Cet apport de connaissance et les échanges qui ont eu lieu avec les professionnels, ont amené une prise de conscience sur la situation générale de l'animation en France et sur le sens de la commande qui est passée dans les services jeunesse, sens qui a une influence sur les pratiques professionnelles. Par la suite, les professionnels ont tenté de tenir compte de ces constats pour modifier leurs pratiques. La boucle récursive s'est ainsi développée. Ce travail d'accompagnement du chercheur a permis de sensibiliser les acteurs à des notions sociologiques comme les représentations, l'identification et la socialisation, indispensable dans le travail avec la jeunesse. Ce travail quotidien d'échanges a provoqué une prise de conscience de la part des professionnels sur leur travail, sur des notions floues qui se sont précisées, interrogeant leurs intuitions et construisant de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Ces deux exemples montrent comment à partir des observations du chercheur, les acteurs peuvent discuter de leurs pratiques et expérimenter des changements pour ensuite être de nouveau observés puis mis en débat pour cheminer vers un changement de pratiques conscient et construit de façon collaborative.

L'intérêt de la recherche action est la présence du chercheur sur le terrain qui, tout en se mettant à la disposition des acteurs, va pouvoir comprendre les réalités sociales locales et accompagner les acteurs vers un changement conscient et délibéré. Si, dans ces deux exemples, le lecteur est tenté de penser que les seuls acteurs concernés par la recherche action étaient les professionnels du service de l'enfance et de la jeunesse, dans les faits, les élus ont été aussi, dans une moindre mesure, impliqués dans l'intervention. Suite à une réunion du groupe de jeunes réfléchissant sur le logement, deux élus particulièrement investies dans ces assises de la jeunesse me disent déplorer le fait de ne toucher que certains jeunes, toujours les mêmes. Je leur explique que pour rencontrer les jeunes, il faut aller là où ils se trouvent. Nous décidons donc de proposer l'organisation d'« arpentages » qui seront des sorties d'élus et de professionnels, le soir, pour aller à la rencontre des jeunes dans les différents quartiers. Cette expérience va être, d'une part, révélatrice de la méconnaissance de certains quartiers et des jeunes qui y vivent et d'autre part, provocatrice d'un changement de comportement et d'action de la part des élus investies dans ces actions.

Ces assises se sont terminées par la présentation en bureau municipal des conclusions du chercheur. Cette recherche action a permis à des professionnels peu formés de réfléchir à leurs pratiques et de construire ensemble des changements pour améliorer la prise en charge de la jeunesse et la prise en compte de la parole de chacun. Du côté des élus, un travail a aussi été entamé avec ceux qui ont accepté de se rendre sur le terrain pour comprendre la réalité de la jeunesse de la ville. Le rapport a permis un apport de connaissance sur la jeunesse et des pistes de réflexion pour une évolution de la politique développée en direction de la jeunesse.

Finalement, cette commande d'accompagnement s'est transformée en recherche action permettant une évolution des pratiques professionnelles. Ces changements ne se sont pas tous opérés de la même façon. Si les animateurs et les responsables de services ont utilisé la présence du chercheur pour comprendre, analyser et évoluer, les élus ont développé des positionnements de méfiance puis de confiance, pour certains, d'autres refusant obstinément le changement. L'important étant que le chercheur se soit mis à la disposition des acteurs, s'adaptant aux besoins de chacun.

#### **4. Discussion**

Nous observerons, dans ce cas, comment la recherche-action peut à la fois apporter un nouvel éclairage sur les pratiques des professionnels, mais aussi compléter une formation in situ qui fait souvent défaut aux animateurs comme aux élus. Est mise en débat, ici, la formation des professionnels issus de parcours divers et appartenant à une profession qui peine à se faire reconnaître. L'animation présente la particularité de pouvoir intégrer des personnes sans formation et qui ne profitent pas toujours de celle-ci une fois en poste. L'autre débat interroge la situation des élus qui ne sont pas des professionnels mais qui doivent prendre des décisions importantes et éclairées par un minimum de connaissances. La recherche-action peut être utilisée comme un moyen de faire évoluer les pratiques professionnelles, mais aussi les connaissances des décideurs politiques. On se retrouve, dans ce cas, face à la nécessité de posséder des compétences qui dans le cas des animateurs ne sont pas forcément acquise par absence ou manque de formation, et dans le cas des élus, qui ne sont pas acquises par le biais de la formation, celle-ci n'étant pas exigée, de faite, pour être élu comme représentant des citoyens.

## **5. Bibliographie**

- Ardoino J, Dubost J, (1980), *L'intervention institutionnelle*, Paris, Payot
- Barbier R, (1987), *La recherche action*, Paris, Economica.
- Bataille M, (1983), « Méthodologie de la complexité » dans *Pour* n°90 p33
- Beaud S, Weber F, (2003), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- Bordes V, (2007), *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales*, Paris, L'Harmattan, collection Débats Jeunesses.
- Dubost J, (1987), *L'intervention psycho-sociologique*, Paris, PUF.
- Grafmeyer Y, Joseph I, (1984), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier.
- Hugon MA, Seibel C, (1988), *Recherches impliquées, recherches action : le cas de l'éducation*, Belgique, De Boeck Université.
- Lewin K, « décision de groupe et changement social » dans Levy A, (1947), *Psychologie sociale, textes fondamentaux anglais et américains*, tome 2, Paris, Dunod